

CHARTRE DU CLUB

Afin que cette saison se passe au mieux, nous avons décidé de rappeler à vous tous, licenciés, quelques consignes de bon sens. L'objectif principal du club est de pouvoir vous assurer les moyens de pratiquer le VTT dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, vous et nous devons tous être vigilants dans notre comportement et nos actes afin de permettre à chacun de s'amuser, de partager, d'apprendre et de pratiquer notre passion en toute sérénité.

Nous nous engageons tous à respecter cette charte de bonne conduite à l'intérieur de notre club.

Article 1 : **La politesse**

Je m'engage à respecter les règles de politesse suivantes :

- Saluer les bénévoles du club, les entraîneurs, encadrants et partenaires. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ». Y compris lors de communications écrites.
- Je respecte les horaires de rendez-vous et je préviens de toute absence le plus tôt possible pour ne pas pénaliser l'entraîneur et le groupe.
- Je me conduis de manière responsable et je véhicule une image positive du club. Je porte haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le sport reste avant tout un jeu.

Article 2 : **Ponctualité et assiduité**

- J'arrive toujours avant l'heure du rendez-vous (entraînements et courses).
- Sauf en cas de blessure ou de contraintes exceptionnelles scolaires ou familiales :
 - Je m'engage à participer aux entraînements du club et aux stages dans la limite de mes moyens.
 - En tant que membre d'un groupe compétition, je participe aux courses en étant préparé au mieux, avec l'envie de se surpasser, de gagner, tout en respectant les règles de fair-play envers mes adversaires, les parents, l'entraîneur, les spectateurs. En cas d'absence ou de retard, je n'oublie pas de prévenir au plus tôt mon entraîneur.
- Je ne remets pas en cause ce qui est fait à l'entraînement et j'en accepte les contenus. Ce contenu est obligatoire : Si je suis présent, je respecte ce qui a été préparé par l'entraîneur.
- J'accepte aussi les consignes données par mon entraîneur pendant les courses.
- J'échange avec mon entraîneur sur mon calendrier de courses afin d'adapter au mieux les séances d'entraînement.

Article 3 : **Participation à la vie du club**

- J'accepte d'apporter ma contribution aux manifestations proposées tout au long de la saison, d'aider pour les compétitions organisées au club, la buvette si besoin, le forum des associations,
- Je m'engage à ce qu'aucune atteinte au club ou à un de ses membres, ne soit portée par mes gestes, mes paroles ou mon attitude.

CHARTRE DU CLUB

Article 4 : **Parents et accompagnants**

- Je m'engage à faire respecter la charte à mon enfant,
- Je participe aux déplacements, aux montage/démontage du barnum dans la bonne entente, à tour de rôle si possible.
- Ne jamais déposer l'enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un entraîneur et le récupérer à l'heure indiquée.
- Je veille à l'équilibre de la pratique sportive de mon enfant et relativise les enjeux d'une compétition.
- J'échange, dialogue, et expose les éventuels problèmes rencontrés avec les entraîneurs ou encadrants.
- Je propose, dans la mesure du possible, mes services aux organisateurs pour les zones techniques lors des compétitions, pour les activités extra-sportives, les manifestations, fête ou autres.

Article 5 : **Cotisations et règlements**

- Je m'engage à régler ma cotisation en temps et en heure au moment de l'inscription. Des paiements échelonnés sont possibles.
- Je m'engage à régler mes dettes envers le club en temps et en heure.
- J'effectue dans les meilleurs délais les formalités de licence pour les compétitions.